

TOURNOI DES PETITS TIGRES (nés en 2010 / 2011)

Lieu : dojo départemental 101 rue du Colonel Casteljau à Lons (entre la gare et le pont de Perrigny)

HORAIRES pour les filles et les garçons

- **Nés en 2011 appel à 14h.**

Fin prévisionnelle : 16h.

- **Nés en 2010 appel à 16h.**

Fin prévisionnelle : 18h15.

Date : 1^{er}) Dimanche 1 décembre 2019

2^{ème}) Samedi 22 février 2020

3^{ème}) Samedi 18 avril 2020

Conditions de participation : à partir de la ceinture blanche et maximum orange pour les 2011 et orange/verte pour les 2010, être en règle vis-à-vis de FFJDA (passeport avec certificat médical et licence de l'année en cours 2019/2020).

Inscriptions : Sur **extranet** avec poids exact avant le mercredi minuit de chaque manifestation.

Responsable : Philippe Larère, Tél. 03 84 82 39 76, philippelarere@hotmail.com et
Sandrine Piet, Tél. 06 81 67 88 36, sandrine.piet@orange.fr

Organisation : prévoir 10 surfaces de combat.

Unité de valeur : les candidats au 1^{er} dan doivent s'inscrire auprès du responsable Xavier Pipart, Tél. 06 99 05 36 60, pipart.xavier@orange.fr.

Formule des petits tigres :

La partie « expression technique » comprend un imposé de trois techniques : une de jambe, une de hanche, une de bras-épaule ; et une liaison debout-sol.

3 possibilités de note : 20 (bonne réalisation des 4 techniques), 15 (bonne réalisation de 3 techniques ou très bonne réalisation de 2) et 10 (les autres cas).

L'attitude d'uke, à accepter la chute, est prise en considération. Par conséquent suivant la qualité de la chute d'uke, celui-ci marquera 10 (n'accepte pas la chute), 15 (accepte mais chute mal) ou 20 points (accepte et chute bien) qui s'ajouteront à la note finale.

La partie « randori éducatif » dure 1'30 avec un arbitrage éducatif.

Pendant ce R.E., chaque projection avec avantage (koka à ippon) permettra de marquer un point ainsi que chaque immobilisation de 10 secondes.

Au niveau arbitrage, il y aura un avertissement gratuit puis chaque pénalité entraînera un point à l'adversaire. Chaque pénalité doit être expliquée.

On additionne les points jusqu'à un maximum de 5, à l'issue le R.E. s'arrête.

Possibilité d'arrêter le R.E. avant la fin du temps réglementaire et avant les cinq points, afin de préserver un combattant, dans ce cas l'arbitre mettra 5 points à son adversaire.

Le nombre de R.E. au maximum est de 5.

La note finale est sur 60 points : E.T. sur 20 points maximum + la chute sur 20 points maximum + 4 R.E. de 5 points maximum (soit 20 points maximum en R.E.).

Autres points : Les jeunes qui évaluent pour leur UV ceintures noires doivent avoir eu une formation soit par leur professeur de club ou soit lors du stage d'arbitrage et de commissaire sportif du comité. La garde fondamentale est installée avant l'adjime. La saisie derrière la tête est interdite.